



Août 2023 - n°2023-94

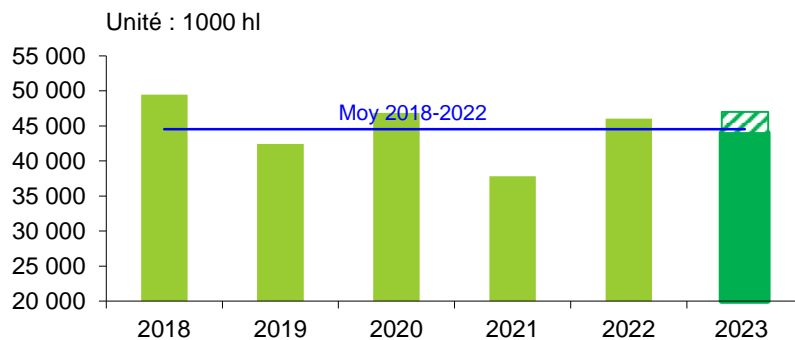
Infos rapides

Viticulture 1/4

Une production viticole 2023 estimée entre 44 et 47 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 1^{er} août 2023, la production viticole se situerait en 2023 entre 44 et 47 millions d'hectolitres, au niveau de la moyenne 2018-2022. Ces estimations sont provisoires au regard de l'incertitude entourant les conséquences des attaques de mildiou dans les vignobles du Bordelais et du Sud-Ouest. En Languedoc et Roussillon sévit une sécheresse persistante. La situation dans les autres vignobles reste globalement favorable, les sols ayant été rechargés en eau dans la plupart des bassins.

Production nationale viticole estimée au 1er août 2023



Sources : Agreste pour 2023, Agreste-Douanes pour années antérieures

Les prévisions de récolte pour 2023 ont été arrêtées au 1^{er} août. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte finale. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Estimations de récolte au 1^{er} août

Les faits marquants

Une production 2023 au niveau de la moyenne 2018-2022

Selon les premières estimations établies au 1^{er} août, la production viticole 2023 se situerait dans une fourchette comprise entre 44 et 47 millions d'hectolitres (*cf méthodologie*). Elle devrait atteindre, voire dépasser la moyenne des récoltes 2018-2022. La situation des différentes régions de production est toutefois contrastée.

Le Bordelais et le Sud-Ouest sont particulièrement touchés par les attaques de mildiou. Dans ces vignobles, la succession d'épisodes pluvio-orageux récurrents et des températures élevées de mai à juin 2023 ont favorisé le développement de cette maladie et gêné les traitements phytosanitaires. Le mois de juillet plus sec ainsi que le début de véraison (maturation des raisins) devraient permettre d'y mettre un frein.

En Languedoc et Roussillon, la sécheresse persistante dans une grande partie du bassin amoindrit le potentiel de production.

En revanche, la situation dans les autres vignobles reste globalement favorable. Les grappes de raisins sont souvent nombreuses et bien fournies, grâce à une

floraison qui s'est déroulée dans des conditions climatiques optimales et des précipitations de début d'été qui ont humidifié les sols.

Ainsi, dans la plupart des bassins viticoles, la production serait supérieure à la moyenne quinquennale ou proche de cette dernière.

Les indicateurs

Estimation de récolte viticole au 1er août 2023

Unité : 1000 hl

Catégories de vins	Moy (*)	2022	2023/2022	2023/Moy (*)
Vins AOP	19 327	19 597	-4 % à 2 %	-3 % à 4 %
Vins pour eaux-de-vie	9 652	10 299	-5 % à 2 %	2 % à 9 %
Vins IGP	12 291	12 750	-5 % à 2 %	-1 % à 6 %
Autres vins (dont vins sans IG)	3 267	3 412	-4 % à 2 %	0 % à 7 %
TOTAL VINS	44 536	46 058	-4 % à 2 %	-1 % à 6 %

(*) moyenne des années 2018 à 2022

Sources : Agreste pour 2023, Agreste-Douanes pour années antérieures

Dans le **Bordelais**, le mildiou est virulent sur le cépage rouge Merlot prédominant (60 % environ des surfaces) avec les précipitations fréquentes associées à des températures élevées.

Dans le **Sud-Ouest**, le mildiou, mais aussi l'oïdium et le botrytis, occasionnent des pertes importantes pouvant atteindre jusqu'à 30 % en moyenne. Le niveau de production au regard de la moyenne quinquennale devrait en être affecté.

En **Champagne**, le gel ou la grêle ont peu touché le vignoble. La végétation compte 2-3 jours d'avance par rapport à la moyenne décennale. Pour l'heure, les grappes sont bien fournies. Les maladies sont contenues. Le potentiel de production semble se situer au-dessus du niveau des cinq dernières récoltes.

En **Bourgogne**, la production serait supérieure à la moyenne 2018-2022. Le potentiel est prometteur, avec des grappes en nombre, malgré parfois la pression du mildiou. Les épisodes de grêle ont eu un effet local limité. Des mises en réserve sont envisagées. Dans le **Beaujolais**, le potentiel est aussi prometteur, l'humidité des sols est optimale après la sécheresse de l'an dernier.

En **Alsace**, le potentiel devrait être supérieur à celui de 2022. Les vignes sont souvent chargées. Toutefois, l'oïdium, bien installé dans les parcelles, pourrait causer des pertes.

En **Savoie**, malgré une forte pression cryptogamique et des dégâts de grêle localisés, la production serait supérieure à la moyenne sur 5 ans. Dans le **Jura**, la vendange s'annonce prometteuse en volume. La pression sanitaire est faible.

Dans le **Val de Loire**, la pression du mildiou est forte. Cumulées au gel printanier et aux épisodes de grêle, des pertes sont relevées dans les vignobles du Centre. Dans les vignobles de la Loire, les attaques du mildiou sont mieux contenues. Le tout début de la véraison écarte les risques liés à cette maladie. Au total, la production pourrait toutefois dépasser la moyenne quinquennale, après deux années de faible récolte. Le démarrage des vendanges est attendu début septembre.

Dans les **Charentes**, la floraison s'est déroulée dans des conditions favorables, les grappes sont généreuses. Le mildiou est moins virulent que dans le Bordelais, le principal cépage Ugni blanc étant moins sensible à cette maladie que le Merlot rouge. Le potentiel devrait se situer au-dessus de la moyenne quinquennale.

En **Languedoc et Roussillon**, la sécheresse touche l'Hérault, le littoral Audois et surtout les Pyrénées Orientales. Le Gard, ayant été bien arrosé, semble quant à lui conserver un potentiel de production intéressant. Le mildiou est présent, mais relativement bien maîtrisé. Au total, la production devrait ne pas trop s'éloigner de la moyenne quinquennale.

Dans le **Sud-Est**, le mildiou est présent, notamment en Ardèche et dans la Drôme, mais globalement maîtrisé. La sortie de grappe a été abondante. Des dégâts de grêle sont signalés notamment dans le Var. Le secteur a bénéficié d'une bonne recharge en eau des sols en début d'été. La production serait proche de la moyenne sur 5 ans.

En **Corse**, le mildiou et l'oïdium sont contenus après des attaques en début d'été. La floraison a été belle, le nombre de grappe élevé. De plus, l'île a bénéficié de précipitations juste avant l'été éloignant la menace de sécheresse. La production pourrait dépasser celle de l'an dernier et son niveau de moyenne quinquennale.

Méthodologie

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la DGDDI.

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte également de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2022.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Flora Claquin
Rédacteur : Laurent Bernadette
Maurine Lousteau
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution
© Agreste 2023

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)